

Présents :

Philippe RONDOT – Président CO-NECT et Président du CSE
Morgane-Émilie RAULT – Suppléante ETAM
Jessica MARECHAL – Titulaire CADRES // Secrétaire de séance

Invité : Eric BRUN – Responsable Logistique et Qualité

1. Relecture du dernier PV pour approbation

Le procès-verbal du CSE du vendredi 16 décembre 2022 a été approuvé.

2. Point d'étape suite à la visite sécurité de la Plateforme de septembre 2022

Lors de la réunion de CSE du 6 octobre dernier, la direction et les membres du CSE préconisaient une série d'actions à savoir :

- Réaliser la signalétique de marquage des zones de stockage, de matériel incendie et piéton, escaliers et rendre accessible les systèmes incendies en enlevant le stockage qui encombre.
⇒ A ce titre, La direction demande que chaque responsable d'atelier soit averti par une note, de l'absolue nécessité que les RIA et équipements de secours soient accessibles et désencombrés

Action non réalisée : D'un commun accord avec le CSE, Eric Brun s'engage sous 2 semaines (ndlr : d'ici le 24 mars) à communiquer, auprès de chaque chef d'atelier, sur l'obligation de désencombrer les accès aux bornes RIA et de respecter les balisages.

- Fixer au sol les échelles des étagères de stockage par nos équipes.

Action en cours : La société SECURILOG est mandatée pour intervenir la semaine prochaine (date ?) dans le cadre d'un contrôle global des racks, mezzanines et échelles afin de proposer le plan d'action adéquat.

- Réaligner les plots béton au niveau des camions et réparer ceux au niveau de l'atelier moquette

Action réalisée. Point d'amélioration : Peindre les « guides camions » en rouge/fluo

- Racheter des patins pour les échelles

Action en cours : Une demande de devis est en cours auprès de l'APAVE pour contrôle réglementaire de l'ensemble des échelles et des escabeaux. A souligner, l'extrême nécessité que chaque responsable d'atelier et/ou collaborateur remontent cette non-conformité, s'il y a lieu, et n'utilisent pas ces matériels. Action de sensibilisation.

- Jeter les bidons vides CTS en dédiant un pallbox.

Action réalisée

- Renouveler les bidons dédiés au fioul pour ne pas avoir à utiliser ceux des produits de nettoyage des CTS.

Action réalisée

- Désencombrer les systèmes incendies en enlevant le stockage qui encombre

Action en cours : Action en lien avec le premier point. La rédaction d'une note interne est à l'écriture pour re-sensibiliser l'ensemble des collaborateurs travaillant sur la plateforme.

3. Informations Sécurité et Formations

- ✓ La formation SST et Défibrillateur est programmée les 26 et 27 avril sur le site de Peujard. Elle concerne une dizaine de salariés.
- ✓ Une formation à la conduite à tenir en cas d'incendie type formation extincteur est en cours de mise en place (demande de devis faite et liste participant en cours de validation). Elle devrait être conduite en juin/juillet prochain.
- ✓ La Direction demande à Eric Brun de se rapprocher des pompiers pour mise en place d'un exercice d'évacuation. A noter la nécessité de :
 - Mettre le plan du bâtiment à jour
 - Rajouter un panneau de rassemblement sur le parking supérieur
- ✓ Eric Brun souligne que les skydômes, endommagés lors de l'épisode de forte grêle de juin dernier, ont été réparés.
- ✓ Une mise à jour et une simplification du Document Unique est à l'étude. Néanmoins, la Direction souhaite s'assurer que l'ensemble des collaborateurs soient pleinement informé de l'existence de ce document, de son rôle et de son utilité. Notamment le fait que les risques et la sécurité sont pris en compte et revisités lors des audits de contrôle.
- ✓ Les contrôles des trousseaux de secours, des harnais de sécurité et des extincteurs présents dans les véhicules sont également identifiés et d'ores et déjà inscrits au plan d'actions.
- ✓ La Direction demande à Eric Brun de s'assurer que les contrôles règlementaires au niveau de la Menuiserie soient bien à jour notamment en matière de ventilation et aération (particules, extraction de poussières).
- ✓ Eric Brun propose la mise en place d'un plan d'action formalisé type tableau de suivi contenant :
 - Les thématiques
 - Le pilote
 - Les moyens
 - les échéances/délai
 - le statut des actions (non démarrée / en cours / terminée).

4. Sujets CSE :

- **Jours de fractionnement**

La Direction ne souhaite pas l'octroi de jour de fractionnement. Il est considéré que la prise de congé en dehors de la période de référence (ndlr : 1^{er} mai au 31 octobre) est une liberté et non un droit car la Direction peut imposer la totalité des périodes de prise des congés (4 semaines l'été et 1 semaine à Noël par exemple). A considérer, donc, que si le salarié souhaite

prendre des congés en dehors de cette période de référence , il renonce, de facto, à son/ses jours de fractionnement.

o **Parking Supérieur : Peut-on envisager un éclairage et une rambarde escalier ?**

La Direction est d'accord sur le principe de sécuriser les marches d'escalier qui mène au parking supérieur dans le respect de l'environnement actuel (pas de béton !).

La Direction demande également à ce que les places, situées le long du talus sur le parking inférieur, ne soient plus inondées lors des jours pluvieux. Il est demandé à Eric Brun de se rapprocher de notre prestataire des espace verts afin de trouver une solution de mise « hors d'eau ».

Enfin, pour conclure sur le parking, il est également demandé à ce que les panneaux « accueil » soient replacés.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 12 avril à 10h30.

Fin de séance.

Philippe RONDOT

Jessica MARECHAL